

DEROULEMENT DE VOTRE BILAN DE COMPETENCES

Notre méthodologie

Notre méthodologie est basée sur l'analyse des fonctionnements humains. C'est une approche pragmatique qui prend en compte l'individu dans son environnement professionnel. Des solutions qui sont résolument tournées vers l'avenir, le développement des individus et des organisations.

Le bilan de compétences s'effectue au travers d'entretiens individuels et de rencontres avec des professionnels

La mission commence après votre accord, et celui du consultant sur les objectifs à atteindre et après signature des documents administratifs.

EGOLINEA Orientation Conseil s'appuie sur différents supports et outils d'investigations (tests d'aptitudes, tests de personnalité, test et questionnaires de motivation, documents auto évaluatifs, grilles d'analyse d'activité, inventaires métiers...) qui vous seront remis. Successifs et combinés, ils permettent, peu à peu, l'émergence et l'analyse de vos capacités et atouts par rapport à vos projets.

Il y aura lors du bilan de compétences du travail documentaire et des rencontres de terrain, selon les possibilités des mises en situation ou des périodes d'observation en milieu de travail.

Les outils et méthodes seront choisis en fonction de l'orientation et du type de bilan.

La démarche comporte trois grandes phases :

- Phase préliminaire
- Phase d'investigation
- Phase de conclusion

Le bilan de compétences se déroule en 24 heures sur une période de 8 à 10 semaines.

Intervention d'un regard pluriel lors du bilan de compétences.

Chaque bénéficiaire sera accompagné par un consultant référent.

Le bilan de compétences s'inscrit dans le temps afin de favoriser une démarche progressive et rigoureuse, il favorise réflexion et maturation.

Déroulement du bilan de compétences

La méthodologie utilisée est la suivante, sachant qu'elle sera « modulable » en fonction de vos objectifs, de vos attentes et besoins exprimés et validée avec le consultant.

1- Phase préliminaire

- Confirmation de votre engagement dans la démarche
- Vous informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, des méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que des principes d'utilisation des conclusions de la prestation
- Ensemble nous précisons et analysons la nature de vos besoins : lors de cet entretien nous recueillons et analysons vos attentes et perspectives d'évolution et définissons les principaux objectifs de votre bilan.

2- Phase d'investigation

Faire le point sur votre vécu professionnel

- "Etat" des lieux

La situation actuelle, les éléments déclencheurs du changement

Vos expériences professionnelles

Projet de vie

Vos projets d'évolutions

- Identification des acquis professionnels, points forts, points faibles, les zones de progrès et de réussites

Visualisation des principales étapes de votre passé professionnel et personnel

Analyse des facteurs de changement et des choix que vous avez réalisés, logique et dynamique d'évolution

Détermination de vos points clés, de vos responsabilités assumées ainsi que vos réussites et vos "échecs"

Les éléments transférables

Analyser vos capacités et vos motivations

- **Passation de tests pour vous aider à mieux vous connaître**
Analyse de votre personnalité et de votre approche intellectuelle
Synthèse de vos principales caractéristiques personnelles avec vos points forts et vos axes de vigilance
- **Evaluation de vos capacités**
Mise en évidence et hiérarchisation de vos compétences acquises et vos aptitudes
Vos points forts
Vos leviers d'amélioration
- **Vos motivations**
Analyse de vos motivations
Recueil de vos ressources personnelles
Identification de vos valeurs et de vos centres d'intérêts

Explorer les scénarios de réussite

- **Etude des évolutions envisagées**
Documentation sur les métiers, les formations et les filières
Choix et définition de quelques pistes d'évolution
- **Etude des scénarios "réalistes" et "réalisables"**
Elaboration d'un projet principal et d'un ou plusieurs projets alternatifs
Les solutions seront cohérentes avec votre personnalité, vos compétences et vos motivations
Les projets seront compatibles avec les contraintes de l'environnement et les possibilités du marché
- **Faisabilité des projets**
Vérification de la faisabilité du (des) projet(s) professionnel(s) à partir :
 - Après d'experts, de spécialistes ou de témoins, des observations en milieu de travail ou des mises en situation quand cela est possible
 - De données économiques générales, spécialisées ou territoriales
- **Elaboration d'un (des) projet(s) alternatif(s)**

Les éléments de l'expérience professionnelle transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées

3- Phase de conclusion

- **Votre projet professionnel et ses caractéristiques détaillées**

Vos atouts et points d'appui au regard des perspectives d'évolution

Vos points faibles ou les manques à combler par rapport à votre projet

Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet professionnel et le cas échéant d'un plan de formation ou d'une démarche VAE

- **Mise au point d'un plan d'action (court, moyen et long terme) pour la mise en œuvre de votre projet principal et alternatif**

Les objectifs des actions

Le calendrier de réalisation : dates de remises de dossiers, dates de formations . . .

Les démarches restant à accomplir : dossiers de candidatures, prises de rendez-vous, relances . . .

Les partenaires : centres de formations, entreprises . . .

Les conditions de mise en œuvre

Le financement

- **Nous vous remettons une synthèse écrite préalablement et soumise à vos éventuelles observations. Vous y trouverez les éléments suivants :**

Les circonstances de votre bilan c'est à dire vos besoins et les objectifs exprimés

Votre projet professionnel et ses caractéristiques détaillées

Vos atouts et points d'appui au regard de vos perspectives d'évolution

Vos axes de développement par rapport au projet

Le plan d'action précisant les principales étapes prévues

Les éléments permettant d'évaluer la faisabilité et le réalisme du projet (contexte, réalité socio-économique, ressources . . .)

L'argumentaire de votre projet

L'ensemble de ces éléments est reconduit pour vos projets alternatifs

- **Nous vous rappellerons l'ensemble des conditions de conservation de votre bilan de compétences**
- **Attentif à la qualité, EGOLINEA Orientation Conseil vous proposera d'évaluer la prestation**

Suivi post-bilan à 6 mois

EGOLINEA Orientation Conseil effectue un suivi post-bilan en entretien individuel avec le bénéficiaire.

L'objectif est :

- De faire un point précis par rapport aux actions menées après le bilan de compétences
- De recenser les avancées et les freins par rapport au plan d'action défini par rapport au (x) projet(s) professionnel (s).